

# DÉLIBÉRATION

## Conseil d'administration

Séance du 29 septembre 2020

Délibération  
n°145-2020  
Point 4.8.6

**Point 4.8.6 de l'ordre du jour**  
**Bourse « coup de pouce reportages » - CUEJ**

### **EXPOSE DES MOTIFS :**

Afin de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants en 2e année de master journalisme, le CUEJ a décidé de les soutenir en leur versant une bourse de 50 euros pour l'année universitaire 2020-2021. Tous les étudiants inscrits administrativement en deuxième année de master journalisme au CUEJ, quelle que soit leur spécialité, y auront accès.

Cette bourse vise à leur donner un « coup de pouce » dans le financement de leurs reportages sur le terrain, condition sine qua non pour décrocher un premier emploi.

Ce système permettra à l'étudiant d'éviter d'avancer l'argent et d'être plus simple en termes de gestion administrative et financière.

Cette bourse n'est pas exclusive d'autres remboursements pouvant être faits durant l'année universitaire, comme c'est habituellement le cas des séminaires thématiques.

**Le 22 septembre 2020, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 26 voix pour.**

### **Délibération :**

Le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg approuve la bourse « coup de pouce reportages » - CUEJ.

### **Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	27
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

---

**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2020

Le Directeur général des services par intérim



Christophe DE CASTELJAU